

LA POMME-INFO



EDITORIAL

2020, quelle année !

Cette période de confinement aura, positivement, permis de faire le point ensemble (en distanciation !) sur une nouvelle gestion de l'ASL de notre résidence : employé, espaces verts, piscine, lieu de vie, etc.

Comme vous pourrez le lire, de nombreuses initiatives ont vu le jour comme le compost, le jardin des aromates, les joints de la piscine, son fonctionnement, les contrats espaces verts et arrosages automatiques et le démarrage de notre lieu de vie.

Bien sûr, concernant la piscine et le lieu de vie, leurs ouvertures dépendront des autorisations sanitaires spécifiques à chacune des activités.

Nous nous souviendrons longtemps de cet épisode de notre vie, restons prudents.

MT - AB



Rose prise d'un massif à La Pomme (FM)

Numéro 7

Mai 2020

« [ma-residence.fr](https://www.ma-residence.fr/) » (<https://www.ma-residence.fr/>)

Pour faire suite à une initiative du bâtiment A, découvrons un nouveau moyen de communication au sein de la résidence « La Pomme », via le site internet www.ma-residence.fr.



C'est un réseau social français, gratuit, avec une navigation intuitive et simple.

Le but est de « favoriser les échanges, créer un tissu social de proximité » pour plus d'informations de proximité, d'entraide et d'échange entre voisins.

Vous pourrez ainsi, retrouver au quotidien les interactions entre les résidents de notre copropriété. Que ce soit un coup de main pour du bricolage, du baby-sitting, un service, une livraison, un emprunt de livre ou de matériel, ou une offre de covoiturage, les membres peuvent librement publier sur le site ou utiliser le service de messagerie privée. Plusieurs fonctions sont présentes. Ainsi une carte interactive permet à l'utilisateur de choisir le périmètre de son voisinage et de découvrir les services proposés, les acteurs locaux (associations, commerces, collectivités) ou participer à des actions civiques (nettoyage, collecte de vêtements ou de nourriture etc...) de son quartier.

Dédié à "une adresse", cette plate-forme n'a pas vocation à remplacer les canaux de communication existants, notamment pour les informations « officielles » (Régie PEDRINI, Conseils Syndicaux des bâtiments et ASL).

Ainsi, nous vous proposons (aucune obligation d'inscription) de nous rejoindre et de vous inscrire via l'adresse suivante : 16b rue de Boyer 69160 Tassin (accueil de la résidence) sur le site. Adresse sous laquelle nous souhaitons aujourd'hui fédérer l'ensemble des bâtiments de la copropriété.

Pour information, une application mobile est également disponible pour les téléphones portables /smartphones www.maresidence.fr ou appli Ma résidence. (DM)

ACTUALITE PISCINE

Après différentes péripéties, la piscine a pu être débâchée et vidée afin de permettre la réfection totale des joints de carrelage des murs et du fond.



La mise en eau de la piscine se déroulera sous le contrôle d'un professionnel. L'entretien quotidien sera effectué par notre employé d'immeuble Nordine Lama, avec l'aide d'un robot spécifique. Ce robot ainsi que « le souffleur de plage » seront entreposés dans un abri dédié que nous vous demandons de protéger.

L'ouverture et le fonctionnement de la piscine dépendront des autorisations administratives édictées par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Nous souhaitons que tous puissent profiter de cet équipement auquel nous tenons. (JLG-MT)

LIEU DE VIE

La commission s'est récemment réunie pour réfléchir à l'ouverture du lieu de vie dès que les mesures de confinement seront allégées.

Dans un premier temps nous allons, dès aménagement de l'espace principal, ouvrir « la boîte à Livres ».

Le concept est simple. Chacun, sur la base du volontariat, dépose des livres ou des revues, en bon état et récents de préférence, « à fond perdu » qu'ils souhaitent partager. Les lecteurs pourront alors choisir le(s) ou les titre(s) qui trouveraient grâce à leurs yeux et à leurs envies.

Nous vous donnerons donc le feu vert dès que cela possible par voie d'affichage dans chacune de vos entrées et sur le site « ma résidence » au 16B Rue de Boyer (www.maresidence.fr).

Nous vous communiquerons alors les jours et heures d'accès au lieu de vie.

Certains, peut-être, ont pu remarquer que nous avons commencé un jardin des aromates en bordure de l'espace du lieu de vie, à disposition des résidents. D'autres plantations verront le jour prochainement.

Enfin, en vue de constituer un espace jeu, nous acceptons tout jeu de société en bon état qui sera mis à disposition soit pour jouer sur place, voire pour une soirée à la maison.

Bien évidemment, ce n'est qu'un premier pas pour un espace que nous souhaitons convivial et interactif et toutes les bonnes idées seront bien accueillies. (AB-BM)





Laurier rose (toxique)



Datura (toxique)



Cupressus sempervirens
(Pollen très allergisant)



Cupressus sempervirens
(Pollen très allergisant)



Bouleau blanc
(Pollen très allergisant)

VEGETAUX ET SANTE

La végétation en ville peut apporter un certain nombre de bienfaits tant en absorbant certains polluants gazeux et des polluants particulaires qu'en provoquant surtout un effet de bien-être. Mais la végétation peut aussi apporter un mal-être.

Certains végétaux plantés, régulièrement, en espaces verts peuvent présenter une **toxicité** directe ou indirecte, comme la rue, les euphorbes, les datura, le laurier rose, le ricin, etc.

D'autres végétaux peuvent, via leurs pollens, être à l'origine de **manifestations allergiques invalidantes** (rhinites, conjonctivites et gênes respiratoires). Il s'agit principalement des espèces dont le pollen est véhiculé par le vent (anémophiles). Citons par exemple, les aulnes, les bouleaux, les charmes, les frênes, certains cyprès, et, parmi les herbes, les armoises, certaines graminées « ornementales », les pariétaires, etc.

Pour ces raisons, dans le cadre de la Loi d'amélioration du système de Santé publiée en janvier 2016, le ministère de la Santé est en cours de publier un arrêté relatif à l'information préalable devant être délivrée aux acquéreurs de végétaux susceptibles de porter atteinte à la santé humaine. Cette information devra être disponible aux côtés des végétaux concernés au sein des espaces de ventes physiques et en ligne. (MT)

FINES HERBES POUR TOUS

Cultiver un carré de « simples » pourrait paraître tendance. Et pourtant cette tradition remonte à la Rome antique. C'est un bon moyen de disposer de plantes aromatiques pour agrémenter ses recettes de cuisine.

Au Moyen Âge, tout monastère entretenait le sien. Le carré des simples, voué aux plantes médicinales, côtoyait le potager, le jardin d'ornement, le verger et le jardin des plantes tinctoriales pour teindre les tissus. Traditionnellement, les plantes y étaient regroupées en fonction de leurs indications thérapeutiques.

En ce qui nous concerne, nous proposons de mettre en place, à côté du lieu de vie, des jardinières qui pourront offrir à tous du persil qui agrémentera les légumes, de la menthe pour accompagner les nems ou faire du thé à la menthe, du cerfeuil pour parfumer les salades, de ciboulette, indispensable aux « cervelles de canut », de l'oseille pour aciduler une omelette par exemple....

Les herbes ne seront pas disponibles tout de suite, il va falloir attendre qu'elles soient bien enracinées pour pouvoir se régénérer et bien sûr les prélever avec modération, sinon, elles ne dureront pas longtemps. En revanche tout le monde peut en rajouter ou suggérer d'en rajouter. Si ce jardin de simple a du succès, il est prévu qu'il s'étende le long de l'accueil, dans des bacs sur pieds. (GC-GR)

MISE EN PLACE D'UN BAC A COMPOST PARTAGE EN PIED D'IMMEUBLE

Nous vous en parlions dans la Pomme Info N° 6.

La demande a été faite à la Métropole, le 22 janvier 2020.

La commission s'est réunie le 10 mars pour étudier notre dossier. La réponse de la Métropole, en date du 25 mars, nous informe que notre projet a été retenu.

Pour valider la mise en place du projet, nous devons fournir :

- la liste des foyers engagés (17 personnes intéressées),
- le procès-verbal de l'A.G. et
- l'attestation d'assurance responsabilité civile de la copropriété (en cours de réception suite à la demande à la Régie).

La Métropole confirmera ensuite au maître d'ouvrage la validation du projet et prendra contact avec nous pour la suite : commande du matériel, installation, formation de référents.

Une fois installé et lancé, nous serons accompagnés pendant un cycle complet de compostage jusqu'à l'autonomie de fonctionnement.

La Métropole remercie tous les copropriétaires de leur implication dans ce projet citoyen qui vise à réduire nos déchets. (MFM)



COMMISSIONS DU SYNDICAT DE L'ASL DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER LA POMME

Comme prévu dans les statuts, différentes commissions se partagent le travail de notre syndicat.

Voici la liste des commissions validée le 7 Mai 2020 :

- Commission Espaces Verts
- Commission Piscine
- Commission Finances
- Commission sociale
- Commission Technique Travaux
- Commission Lieu de Vie

Pour toute question concernant La Pomme info, vous pouvez joindre :

contact@asl-lapomme.fr

Légende :

AB : André Bretin

GC : Geneviève Collomb

JLG : Julien Le Guillou

FM :

MFM : Marie-Françoise Maury

BM :

DM : Denis Mulatier

GR : Gisèle Reynaud

MT : Michel Thibaudon